



Chères Laurabuciennes, chers Laurabuciens, chers amis,

Vous avez entre les mains le numéro de septembre du bulletin municipal. Il permet de vous donner des informations sur les différentes manifestations (passées et à venir) qui se sont déroulées à Laurabuc. Vous pouvez également retrouver des infos pratiques, les manifestations à venir, les comptes rendus des travaux du conseil municipal. En résumé, il est le lien entre vous et la municipalité. Il sera bientôt complété par un site internet.

Vous découvrirez aussi les divers travaux et actions engagés au sein de la commune, par les élus et le personnel communal, ainsi qu'une large description de la vie associative, toujours aussi animée.

La nouvelle équipe municipale est en place depuis Avril 2014, un peu plus d'une année. C'est le temps nécessaire pour que chaque élu trouve ses marques et sa place au sein du conseil municipal. Le temps de comprendre les rouages d'une municipalité et les subtilités de fonctionnement d'une collectivité territoriale.

Il est bien connu que "gérer, c'est prévoir".

Et c'est par un samedi matin (le 30 Mai 2015), sous un soleil radieux, que l'ensemble du conseil municipal s'est retrouvé pour réfléchir à l'avenir de notre village. La question posée était : quel village voulons-nous pour demain, à l'horizon 2020 ? Car les projets de demain se préparent aujourd'hui.

S'agrandir ou ne pas s'agrandir ? Si oui comment ?

Quels sont les besoins et les services à développer ou à créer ? Quelles sont les nouvelles structures nécessaires ?

Pour répondre à toutes ces questions et d'autres que les conseillers étaient appelés à réfléchir et à trouver des pistes de solutions pour l'avenir. (page 3).

Les finances de la commune sont saines, comme il ressort d'une étude effectuée par la trésorerie de Castelnaudary, à la demande des élus (page 4). Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes communales pour la 14^{ème} année en gardant le même niveau de service à la population, malgré un contexte difficile avec des diminutions drastiques des dotations et des aides de l'état.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans vous parler de l'action marquante de ces 6 derniers mois sur notre commune : l'ouverture de notre bistrot communal éphémère. Au delà de la sauvegarde de notre Licence IV, qui est acquise maintenant, cette opération a créé un élan et une dynamique formidables dans notre commune qu'il faudra conserver en attendant l'ouverture du multiservices (page 2).

Le Maire

Omar AIT MOUH

Sommaire

Editorial	p.1
Le bistrot communal	p.2
Le séminaire	p.3
Finances	p.4
Travaux	p.5
Associations	p.6
Laurabuc dans la presse	p.8
Les cantonniers au pied du mur.	p.11
Laurabuc pratique.	p.12

Régionales 2015 : réouverture exceptionnelle de l'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015

Cette année, les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Vous avez déménagé ou vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Exceptionnellement, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015.

Nous voterons pour élire les conseillers régionaux de la nouvelle grande région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées..

Ouverture exceptionnelle de la mairie **Mercredi 30 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Le bistrot communal

L'ouverture du bistrot communal au mois de Juin 2015 a été un vif succès, les habitants de Laurabuc sont venus très nombreux et ont apprécié de voir leurs élus à leur service derrière le comptoir et aux tables.

Les habitants les plus anciens ont cru retrouver le Laurabuc d'autrefois et ses cafés. Ils étaient déjà installés aux tables sous les parasols bien avant l'heure d'ouverture, nous regardant installer le nécessaire, bavardant et profitant de ce généreux soleil qui nous a accompagné tout au long de cette aventure, le sourire aux lèvres et le cœur léger, se rappelant sans doute de très bons moments.

Il faut souligner la participation active et efficace de l'Atelier créatif Municipal des Femmes de Laurabuc qui nous a régales de leurs verrines, tapas et amuse-bouches qu'elles ont mis plus d'une journée à préparer pour le plaisir de tous ! Le conseil municipal tient à les remercier.

Régnait une chaleureuse convivialité partagée par tous ceux qui étaient présents : certaines associations de Laurabuc ont invité leurs membres à partager le verre de l'amitié avec tous les habitants et avec les élus de la municipalité, les générations se mêlaient avec enthousiasme et des étudiants de BTS logés à Laurac ainsi que des habitants de plusieurs communes limitrophes se sont joints aux laurabuciens et leur regard était plutôt admiratif.

De plus, cette initiative a largement dépassé le cadre de notre commune et a été saluée non seulement dans les journaux régionaux mais aussi au plan national puisque un reportage du Journal Télévisé de TF1 a été diffusé le Lundi 1^{er} Juin à 13h et que la mairie a reçu 54 candidatures pour reprendre ce bar virtuel qui pourtant était bien réel pour nous!

Le bistrot communal semble avoir fait l'unanimité et a été porté par le très grand enthousiasme de la population que nous remercions chaleureusement.

Cette expérience n'a pu être réalisée que grâce à la participation active de tous les membres du Conseil municipal : chaque conseillère/er a consacré plusieurs heures et plusieurs soirées durant ces 10 jours à vous servir, et ce dans un grand enthousiasme et animé de la conviction que la licence aidera le multiservices à fonctionner. Et même si les conseillères et conseillers ont versé des doses XXL à la fois par générosité, par inexpérience et par souci de rapidité, les recettes ont quasiment couvert les dépenses.

Compte tenu de ce vif succès le
reconduire le bistrot communal
2016.

A l'an prochain !



Conseil Municipal a décidé de
le premier week-end de Juin

**RECTIFICATIF et
REMERCIEMENTS
voir
PAGE 8**

LE SEMINAIRE

Le conseil municipal s'est réuni toute la journée du Samedi 30 Mai pour réfléchir aux orientations essentielles et prioritaires de l'avenir de la commune. Cette journée de travail a également eu lieu l'année passée et permet de mener une réflexion plus approfondie qui complète le travail réalisé lors des rencontres mensuelles.

Lors de ce temps fort, quatre axes ont été choisis ou se sont imposés à la municipalité et pour lesquels nous mettrons tout en œuvre :

L'ouverture du multiservices : nous avons les subventions du département, de la région et de l'état et attendons la réponse pour les subventions de l'Europe d'ici Décembre 2015.

L'accessibilité des services municipaux aux personnes à mobilité réduite doit être réalisée avant fin 2018, elle concerne toutes les installations municipales: la salle polyvalente, la mairie, la salle du four, l'église, la bibliothèque, la poste, le cimetière et le terrain de tennis.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) .

La création d'un nouveau bassin de rétention d'eau pluviale pour éviter les inondations dans le village.

L' étude de l'agrandissement de la station d'épuration.

La question de la salle polyvalente s'est posée puisque celle que nous avons actuellement ne peut plus être utilisée en soirée dans des conditions optimales. La nécessité d'offrir une salle des fêtes à la commune s'est imposée et dans le cadre de cette réflexion, la salle actuelle serait destinée à de nouveaux services. La réflexion s'est opérée autour d'un impératif : maximiser l'utilisation de la salle actuelle et prévoir une nouvelle salle.

D'autres sujets ont été abordés par l'équipe :

Gestion des biens communaux :

Puits : critères de distribution de l'eau

Eglise : devis de travaux pour sécurisation

Réalisation de parkings dans le village

Entretien du calvaire et des chemins

Fontaines à faire revivre

Mutualisation de certains services avec la communauté de communes et avec d'autres communes.

Créations : les idées les plus sages et les plus folles ont surgi

Conseil des jeunes

Chemins pédestres

Espace écologique

Site internet de la mairie

Théâtre de verdure

Piscine

Maison de retraite

Détournement du canal du midi

Gare TGV

Nous vous proposons de choisir 4 sujets qui vous tiennent à cœur ou/et d'inscrire les sujets qui ne paraissent pas dans la liste ci-dessus et de nous transmettre le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie.

SUJETS PRIORITAIRES

Nom et Prénom facultatifs:

1

2

3

4

SUJETS LIBRES

1

2

3

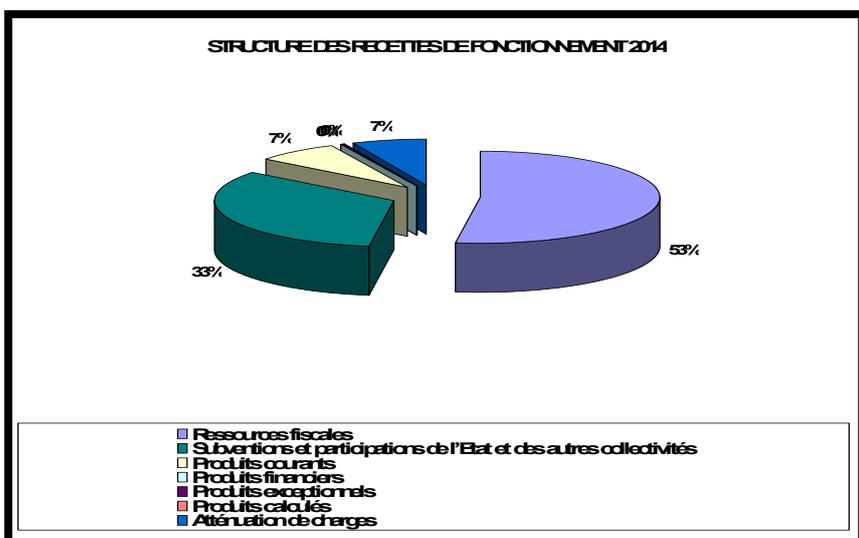
4

ETAT DES FINANCES DE LA COMMUNE .

Suite à une demande de la municipalité, concernant une analyse plus fine de l'état financier de la commune, Mme JULIAN, percepteur de Castelnaudary, a reçu le 7 Juillet 2015 le maire Omar AÏT MOUH et Cédric LEMOINE, Adjoint chargé des finances. Voici les principales conclusions de cette étude portant sur la période 2012-2015.

La situation financière de la collectivité est particulièrement saine, comme le soulignent les éléments suivants :

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées : elles fléchissent de 12% en 2013 et 10% en 2014 alors que les recettes progressent légèrement (+1.2% en 2013 et +0.7% en 2014). La contraction concerne toutes les catégories de dépenses : notamment le personnel (-24% en 2 ans), les charges financières (-23% en 2 ans) et les achats et charges externes (-25% en 2 ans).



Par un effet ciseaux entre charges en baisse et recettes stables, la Capacité d'Autofinancement (épargne issue du fonctionnement) progresse : +43% en 2013 et +22% en 2014. L'épargne atteint un niveau confortable grâce à la maîtrise des dépenses : elle correspond à 347 €/habitant pour une référence départementale des 62 communes audoises de la même strate à 147 €/habitant.

Par ailleurs, la collectivité affiche un très faible endettement par rapport à des communes de la même taille.

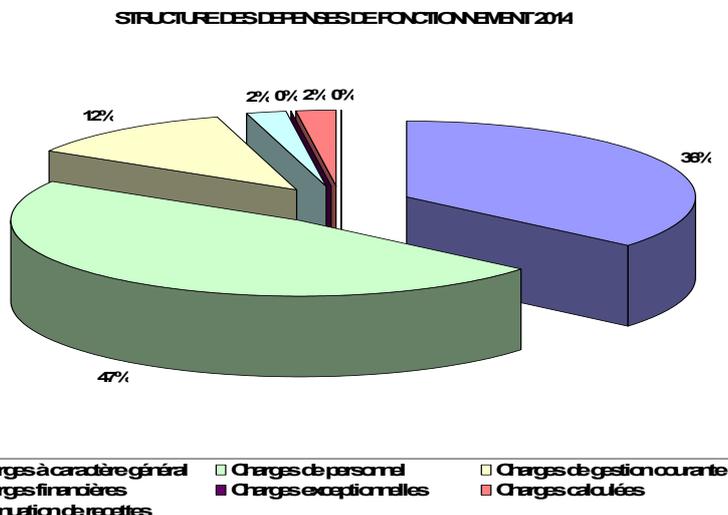
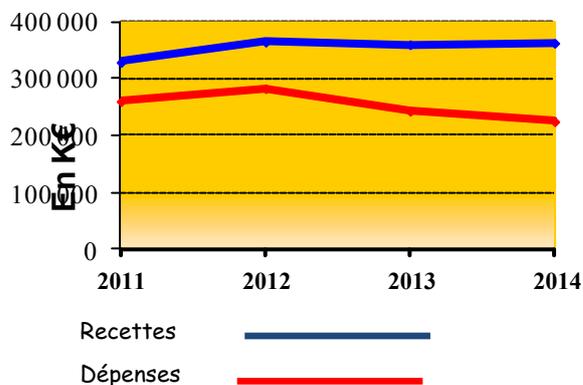
Les dépenses d'investissement progressent mais restent en deçà de la référence

départementale : 215 €/habitant contre 401€/habitant.

Le fonds de Roulement et la Trésorerie présentent une augmentation constante sur la période : le fonds de roulement (réserves communales) correspond à 20 mois de charges de fonctionnement.

En conséquence, LAURABUC se distingue comme une commune aux structures financières très saines et qui s'est armée grâce à sa bonne gestion menée jusqu'à ce jour. Comme gérer, c'est anticiper, elle devra continuer à prendre des mesures pour faire face aux différents défis dont le premier et la baisse des dotations de l'état . L'étude complète peut être consultée en mairie.

Evolution des dépenses et des recettes



TRAVAUX

Le cœur de village

Les travaux de réhabilitation des appartements de l'ancienne école des garçons sont terminés.

Pour l'appartement du 2^{ème} étage le budget de 50 000€ et les délais ont été respectés , nous avons eu l'opportunité de pouvoir par une mobilité du locataire rafraichir également le 1^{er} étage.

Le personnel communal a également participé aux travaux pour les finitions.

Ces 2 appartements sont donc en location et votre patrimoine remis en état.



Pour 2015 les travaux de réhabilitation de la rue de la Fontaine, de la rue du Bel Air et de la place de la Liberté concernent les réseaux d'assainissement (avec remplacement des tuyaux existants ou réparation par l'intérieur sans tranchée pour la rue du Bel Air), la suppression des branchements plomb et la création d'un réseau pour les eaux de pluie.

Les appels d'offre ont permis de retenir les entreprises qui vont réaliser les travaux:

Entse Aude TP : travaux avec tranchée et création du réseau pluvial pour un montant de 72 805 €

Entse EUREA : travaux sans tranchée réparation réseau eaux usées pour un montant de 35 640 €

Entse CITEC : contrôle et essai des travaux réalisés pour un montant de 2 555 €

Début programmé en septembre pour une durée de 2 mois, il est possible que cela occasionne quelques gênes pour les riverains. Nous prendrons contact avec eux lors du démarrage du chantier.

Montant des travaux estimé environ 110 000€ dont 69 000 € de subventions de l'état.

Echos Communauté de Communes

La mutualisation à l'ordre du jour

La mutualisation des moyens techniques et administratifs entre toutes les nouvelles communes qui forment notre nouvelle communauté est un des axes de réflexion auquel participent vos élus afin d'optimiser les moyens publics à votre disposition. Elle concerne notamment à ce jour:

- La création d'un service urbanisme qui pourra gérer les droits des sols (permis de construire en cohérence avec le schéma d'aménagement du SCOT Lauragais, et certificats d'urbanisme, ...)
- L'établissement de conventions pour mise à disposition de matériel entre communes.
- L'appel d'offre commun à toutes les communes volontaires pour les achats de fournitures (papier, photocopieur, matériaux, bureau d'étude, ...)
- L'état des lieux du matériel existant sur toutes les communes pour optimiser son utilisation.
- La mise en commun de la gestion des ressources humaines (gestion des paies, remplacement des secrétaires de mairie, ...)

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

SEPTEMBRE:

Dimanche 20 - Repas - Club Loisirs 3

OCTOBRE:

Samedi 3 - Loto - Club Loisirs 3

Dimanche 4 - Vide grenier - Parc de la Matarelle

Samedi 17 - Loto - Comité des fêtes

Dimanche 18 - Repas et Bal - Comité des Fêtes

Mercredi 28 - Atelier citrouilles Comité des Fêtes

Vendredi 30 - Halloween Comité des Fêtes

NOVEMBRE :

Samedi 7 - Loto - Pétanque

Jeudi 19 - Gouter - Club Loisirs 3

Samedi 21 - Beaujolais nouveau et Chataignes - FJEP

Samedi 28 - Téléthon - Comité des fêtes

Dimanche 29 - Téléthon - Comité des fêtes

DECEMBRE :

Samedi 12 - Gouter de Noël des enfants du FJEP

Samedi 19 - Gouter de Noël - Club Loisirs 3

A chaque parution de notre journal, la parole sera donnée aux associations qui animent notre village. Pour cette édition, ce sont la Chasse, le FJEP, et le Comité des Fêtes qui ouvrent le feu . . . et le bal !

Chasse

Qu'il est agréable de se promener et d'observer des chevreuils, lapins /lièvres, parfois cerfs /biches ou autre geais des chênes mais aussi d'apprécier des près fleuris et entretenus.

Que se passerait-il, sans la gestion cynégétique (l'art de la chasse) de l'écosystème de la chasse ?

Nous devons cela à une gestion exemplaire des différentes sociétés et ACCA de chasse en collaboration avec les fédérations et l'ONCFS.

Idem, certains prés fleuris sont le résultat de semis organisés par les sociétés/ACCA de chasse.

La repopulation de certaines espèces qui étaient au bord de la disparition dans certains territoires est aussi possible grâce à une gestion cynégétique .

Le respect des règles, le nombre limité de prélèvements,... c'est un ensemble que nous nous efforçons d'entretenir.

FJEP

Les membres du FJEP, ont organisé ce premier semestre . . .

Le samedi 6 juin, pour clôturer les cours de danse , avec la participation de Laetitia (animatrice bénévole), un spectacle de danse sur le thème du cinéma. Enfants et adolescents ont pu danser sur « Les chipies », « Ghosbuster », « Flaschdance », « La soupe aux choux », « Rocky » et « Footloose ». Avec des chorégraphies variées sur des airs entraînants, ces jeunes ont transporté le public avant de partager un repas sous forme d'Auberge espagnole.

Le samedi 27 juin la Fête de la musique s'est déroulée sous forme de scène tournante avec les groupes « JB et Phil », « Les cousines Emilie et Julie », « Duo SS » et « Panam ».Buvette et restauration non-stop sous forme de sandwiches frites et glaces ont été proposés tout au long de la soirée.

Le samedi 4 juillet, les jeunes du FJEP, accompagnés de leurs parents, ont clôturé la saison par une sortie ludique et sportive.

Tenue de sport de rigueur, ils ont rejoint le Parc de loisirs « Le cri de Tarzan » à Puylaurens. Equipés de baudriers et de mousquetons, petits et grands s'en sont donné à cœur joie et ont expérimenté les 140 jeux suspendus dans les arbres.

Comité des Fêtes

Tout au long de l'année, notre équipe de bénévoles vous propose des animations variées pour les petits et les grands : Fête locale, cours d'anglais et d'espagnol, halloween, cours de gym, Téléthon . . .

Cette année, malgré l'absence le vendredi 17 juillet du groupe de 36 danseurs et musiciens Grecs en raison de la crise économique , la fête d'été a connu un grand succès. Nous remercions nos musiciens locaux « JB et Phil » pour avoir relevé le défi et animé cette soirée avec brio.

Le samedi 18, marché oriental, initiations et démonstrations de danses orientales, stands de calligraphie et de tatouages au henné ont rythmé la journée. Le Méchoui a régaler bien des papilles alors que le concert oriental avec la présence de 3 magnifiques danseuses a comblé les oreilles et les yeux des spectateurs.

Pour que la fête continue, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe avec toute votre énergie, vos idées et votre bonne humeur. Pour cela, nous vous invitons à une réunion, le vendredi 9 octobre à 19 h 30, salle polyvalente. Nous vous présenterons le Comité et ses activités. Un apéritif vous sera offert.

[Venez nous rejoindre !!!](#)

REPRISE DES ACTIVITES :

Chorale tous les mardis à 14 h 30 - Salle des associations

Belote à partir du vendredi 2 octobre à 21 h - Salle des associations

LAURABUC DANS LA PRESSE

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal remercie chaleureusement les entreprises CROUZIL et BOMBAIL pour le prêt gracieux de matériel lors de l'ouverture du Bistrot Communal.

ET RECTIFICATIF

Dans certains documents et articles de presse concernant l'ouverture du bistrot communal, il a été rapporté que la Licence IV achetée par la commune appartenait au dernier café du Village. Cette information qui nous a été communiquée par certains habitants du village, est erronée. En effet la Licence a été achetée dans la Haute-Garonne par la société gérante de la discothèque située à l'Olive. La famille Rives n'a rien à voir avec, ni de près ni de loin avec la perte de cette Licence. Nous prions, la famille Rives, d'accepter nos excuses pour cette erreur d'interprétation.

LAURABUC DANS LA PRESSE

LAURABUC DANS LA PRESSE

Les cantonniers au pied du mur.....

Au plutôt au chevet du mur de la mairie. Depuis quelques jours Michel Anselme, adjoint technique, et Ghislain Melet, Emploi Avenir, réparent le mur extérieur de la mairie car ce mur était attaqué et rongé par l'humidité et le salpêtre. Il était temps d'agir.



INFORMATIONS PRATIQUES DE LAURABUC

MAIRIE :

Tél. 04.68.23.15.11 Fax : 04.68.94.17.26

Email: mairie.laurabuc@orange.fr

Ouverture au Public :

Lundi, mardi, jeudi de 10h à 12h

Mercredi de 14h à 16h

Permanences des Elus :

Mercredi de 14h à 17h ou sur **R. D.V**

AGENCE POSTALE : 04.68.23.13.70

Lundi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Mardi au vendredi de 9h à 12h30

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE:

Mercredi 14h à 15h, samedi de 11h à 12h

Aide aux devoirs des enfants : mercredi de 14h à 15h

Atelier créatif communal : jeudi de 14h à 16h

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

SACS NOIRS : emballages **non** recyclables uniquement
Habitants **côté Laurabuc**, selon la départementale 623
ramassage le lundi 5 h

Habitants **côté Pexiora**, selon la départementale 623 :
ramassage le jeudi 5 h

CAISSETTES JAUNES : Emballages recyclables

Habitants **côté Laurabuc**, selon la départementale 623
ramassage le jeudi 5 h

Habitants **côté Pexiora**, selon la départementale 623 :
ramassage le lundi 5 h

RAMASSAGE SCOLAIRE :

CASTELNAUDARY : 7h 00 à l'entrée du village

BRAM: 8h 00 à l'entrée du village

VILLASAVARY: 7h50 devant La Mairie

FETE d'ÉTÉ : Week-end du 17 / 18 juillet

FÊTE LOCALE : le 3ème week-end d'octobre

MARCHANDS AMBULANTS :

Sur la **PLACE** ou devant la **POSTE** – Commandes possibles

BOULANGERIE de Pexiora : Malbert David,
04.68.94.90.32

Tous les jours de 11h à 11h30 *sauf dimanche et lundi*

PRIMEUR de Fanjeaux : Marquier Michel
04.68.24.71.90

Jeudi à 9h30

MARCHES :

CASTELNAUDARY : lundi,

BRAM : mercredi, **REVEL** : samedi

OFFICE DU TOURISME DE CASTELNAUDARY

Halle de Verdun : 04.68.23.05.73

MAISON DES ASSOCIATIONS

1, Avenue de Lattre de Tassigny : 04.68.60.03.69

Théâtre SCENE DES 3 PONTS

Rue du Général Dejean : 04.68.94.60.85

ESPACE ECOLOGIQUE à votre service :

encombrant, électroménager, gros carton, huile ...

Chemin du Président : 04.68.23.57.95

La revue « **Perspective** », éditée par le Conseil Général est à présent à votre disposition à la Mairie.



Nous vous rappelons qu'un Défibrillateur est installé sous le porche de la Poste. Il peut être utilisé de manière simple et rapide par tous en cas de besoin.

NUMEROS UTILES :

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

GENDARMERIE NATIONALE : 04.68.23.10.70

ERDF : 0 810 33 30 11

SOCIETE LYONNAISE DES EAUX : 09 77 401 141

Ou 09 77 408 408.